

Communiqué de presse
31 mars 2021

Des arbres moins taillés pour plus d'ombrage

Pour lutter contre les îlots de chaleur et favoriser la biodiversité, les arbres de la Ville seront moins taillés. Cette nouvelle orientation participera à l'atteinte d'un des objectifs de la politique de végétalisation de la Ville de Genève, à savoir passer d'une couverture foliaire actuelle de 21% du territoire à 30% en 2030.

Afin d'atténuer les effets des étés caniculaires et contribuer à rafraîchir la cité, la Ville de Genève a décidé de limiter la taille architecturée de ses arbres. Cet hiver, le Service des espaces verts a renoncé à la taille de plus de 360 arbres, essentiellement des platanes. Par la suite, l'ensemble des 1400 spécimens soumis à la « taille en tête de chat », selon la dénomination de la taille architecturée pratiquée à Genève en référence à la silhouette des excroissances qui se forment en bout de branches, vont être étudiés. Il s'agira d'analyser leur potentiel de conversion en vue d'un développement progressif de leur ramure et leur feuillage. Héritée d'une tradition esthétique du XIXe siècle, illustrant la volonté de l'homme de maîtriser la nature, la « taille en tête de chat » correspond à une taille d'entretien régulière, souvent annuelle, qui vise à conserver un volume réduit et/ou une forme particulière aux arbres.

Passer de 21% à 30% de canopée sur le territoire communal constitue un objectif ambitieux, fixé dans le programme de législature 2020-2025 du Conseil administratif. Pour l'atteindre, différentes actions sont en cours, dont une politique de plantation massive, le remplacement de chaque arbre abattu par trois nouveaux spécimens et l'augmentation de la surface foliaire des arbres existants qui inclut notamment l'abandon ou la réduction de la taille des arbres, partout où cela s'avère possible. «A l'heure du réchauffement climatique, nous devons changer nos réflexes et nos habitudes face à des traditions qui n'ont plus lieu d'être, souligne Alfonso Gomez, Conseiller administratif en charge des finances, de l'environnement et du logement. Pour lutter efficacement contre les îlots de chaleur et améliorer la qualité de vie en ville, il est urgent de renforcer la présence du végétal en milieu urbain. Sur un territoire aussi restreint et dense que le nôtre, tous les leviers à notre disposition doivent être activés afin d'augmenter la canopée. Partout où c'est possible, nous devons aider la nature à reprendre ses droits. »

Réduire l'élagage pour augmenter la canopée et la biodiversité

L'abandon de la taille des arbres produit une augmentation du nombre de feuilles qui engendre de multiples bénéfices dont la diminution des îlots de chaleur par l'accroissement de l'ombre au sol, l'augmentation de la biodiversité (végétale et animale), de la verdure et de la nature en ville, ainsi qu'un meilleur filtrage de l'air. En effet, plus il y a de feuilles, plus la photosynthèse se produit et plus le gaz carbonique est capté. Au cœur de quartiers très urbains, à l'image des rues Dancet ou Hoffmann, la température monte rapidement l'été. L'augmentation de la surface foliaire créera, avec le temps, des zones plus fraîches et plus ombragées. Sur les quais, toujours plus fréquentés lorsqu'il fait chaud, le développement des arbres apportera une ombre bienvenue aux milliers de personnes qui déambulent ou s'installent sur l'herbe.

Procéder par étapes

La mise en œuvre de cette conversion des arbres architecturés en forme libre nécessite un savoir-faire pointu. Les arbres concernés doivent d'abord être analysés par des expert-e-s puis suivis individuellement. Il s'agit de redonner aux platanes et autres tilleuls taillés « en tête de chat » la capacité de supporter les nouvelles charges de feuillage et de branchage, de développer progressivement une résistance au vent, tout en assurant la cohabitation avec les infrastructures voisines, en fonction du volume aérien disponible. La conversion permettant le passage d'un arbre taillé à un arbre au port naturel dure environ 8 ans. Durant cette période, chaque arbre fera l'objet de soins adaptés à sa situation particulière, des branches charpentières seront sélectionnées et conduites afin de supporter le

changement. Cette année, la taille a déjà été abandonnée sur plus de 360 arbres évalués en bon état. Des expertises seront menées ces prochains mois sur les quelque mille autres arbres taillés « en tête de chat ». Les arbres qui continueront, par la suite, à être taillés le seront pour des raisons de gabarit routier, de cohabitation avec les lignes de tram, de voisinage très proche avec des bâtiments ou pour des raisons d'état de santé des arbres eux-mêmes.

Impliquer tous les acteurs

De nombreuses villes européennes ont déjà acquis une expérience dans la reconversion des arbres à l'image de Lyon ou de Strasbourg dont les expériences efficaces sont riches d'enseignements. La Ville de Genève espère aussi servir d'exemple auprès d'autres communes, des régies et propriétaires privés qui peuvent également contribuer à l'augmentation globale de la surface foliaire urbaine.

Contact pour les médias :

Anna Vaucher

Collaboratrice personnelle

Département des finances, de l'environnement et du logement

078 760 97 97

anna.vaucher@ville-ge.ch

Liste des sites concernés par cette mesure au printemps 2021

- Rue Dancet
- Rue Hoffmann
- Jardin Anglais
- Quai du Général-Guisan
- Quai Gustave-Ador
- Quai du Mont-Blanc
- Quai Wilson
- Boulevard Georges-Favon
- Rue Charles-Rosset
- Place Lise-Girardin (anciennement Place des Vingt-Deux-Cantons)
- Rue du Vélodrome
- Rue des Battoirs
- Place de la Poste
- Place Bella-Bartok